



Laval, le 22 octobre 2020

Aux membres du conseil d'établissement 2020-2021

Objet : Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval tenue le 21 octobre 2020 à 16 h par vidéoconférence Zoom.

Sont présents les membres suivants :

Monsieur François Beaudry, enseignant
Monsieur Richard Bellefleur, représentant du personnel de soutien
Monsieur Manuel Blass, enseignant
Monsieur Patrick Céré, RP Muller Inc.
Monsieur Claude Chicoine, Les bouteilles recyclées du Québec
Madame Katya Dulac, conseillère pédagogique
Monsieur Luc Gauthier, enseignant
Monsieur Dominic Marcil, CCQ
Madame Mélanie Prévost, enseignante
Monsieur Michel Toutant, directeur de l'École Polymécanique de Laval

Sont absents les membres suivants :



1. Accueil

M. Michel Toutant ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

2. Élection

- Présentation des membres - Tour de table

M. Michel Toutant propose de faire un tour de table rapide afin que chaque membre se présente aux autres.

- Identification des membres - Formulaire à remplir « Identification des membres »

M. Michel Toutant demande aux membres présents de remplir le formulaire d'identification et de lui retourner par courriel.

- Dénonciation d'intérêt - Formulaire à remplir

M. Michel Toutant demande aux membres présents de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt et de lui retourner par courriel.

- Procédures d'élection à la présidence

M. Michel Toutant explique la procédure pour l'élection du président du conseil d'établissement.

- Élection à la présidence

M. Patrick Céré se propose.

Appuyé par M. Dominic Marcil.

Élu à l'unanimité

3. Adoption de l'ordre du jour

Le point varia demeure ouvert pour toutes les rencontres de l'année scolaire 2020-2021.

Mme Mélanie Prévost propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 3 juin 2020

Il est proposé par M. Dominic Marcil que le procès-verbal de l'assemblée du 3 juin 2020 soit adopté tel qu'il a été présenté.

Adopté à l'unanimité

✓ 2

5. Dates des rencontres du CE

M. Michel Toutant propose des dates pour la tenue des prochaines rencontres du conseil d'établissement pour la présente année scolaire. Les dates retenues par les membres ont été les mercredis :

- 25 novembre 2020
- 27 janvier 2021
- 31 mars 2021
- 26 mai 2021

Les prochaines rencontres se tiendront à 16 h et pour le moment par vidéoconférence.

6. Dépôt de document

- Règles de régie interne

M. Michel Toutant explique le document de règles de régie interne qui est le même que dans les années précédentes et explique qu'il est toujours possible d'apporter des modifications. Au besoin, les membres peuvent communiquer avec M. Toutant pour en discuter.

- Suivi du budget 2020-2021

M. Michel Toutant donne un compte-rendu sur le budget de l'année scolaire 2019-2020 jusqu'à maintenant. Il donne les explications et répond aux questions des membres. Il mentionne que les nouveaux paramètres pour le calcul des ETP ne sont pas encore connus. Cependant, avec les paramètres de l'an dernier nous aurions 31,53 ETP.



7. Consultation

CE2021-1 Principe d'encadrement du coût des documents

ATTENDU l'article 110.3.2. de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU l'article 77.1. de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU l'article 110.12 (2). de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE ces principes sont établis en tenant compte de la politique de la commission scolaire adoptée en vertu de l'article 212.1 (contribution financière);

Il est proposé par :
Claude Chicoine
Entreprise de la région

ET RÉSOLU

QUE les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe sont établis comme suit :

- Équitabilité
- Sécurité
- Aide à l'apprentissage
- Référentiel

Approuvé à l'unanimité



CE2021-2 Projet éducatif 2019-2022 Évaluation l'an 1

- ATTENDU les modifications apportées à la Loi sur l'Instruction publique par la Loi 105, notamment aux articles 109 et 109.1
- ATTENDU l'analyse de la situation du centre qui a été faite, principalement au regard des besoins des élèves, des enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que des attentes et des caractéristiques du milieu qu'il dessert;
- ATTENDU les enjeux et les orientations du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la Commission scolaire de Laval;
- ATTENDU qu'il y a eu un « Projet éducatif 2019-2022 » approuvé par le conseil d'établissement du centre le 10 avril 2019 ;
- ATTENDU que les membres du personnel de l'École Polymécanique de Laval ont été consultés à plusieurs reprises sous différente forme (atelier, assemblée générale, rencontre individuel, comité de mise en œuvre, courriel...);
- ATTENDU que le document doit être approuvé par la direction ;
- ATTENDU que le document est perpétuellement mis à jour ;

Il est proposé par :
Patrick Céré
Entreprise de la région

ET RÉSOLU

QUE le document « Projet éducatif 2019-2022 l'an 1 » soit approuvé tel qu'il a été présenté.

Approuvé à l'unanimité

8. Varia

Aucun point n'a été ajouté

9. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé, par Mme Mélanie Prévost, de lever la séance. La séance s'est levée à 16 h 26.



Président de l'assemblée

Michel Toutant, directeur